

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 7

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE DE LA COLONIE SUISSE DE PARIS

L'UNION CHORALE SE DÉPLACE A LYON

Parmi les manifestations grandioses qui ont marqué cette année le Bimillénair de la Ville de Lyon, figurait en bonne place un Grand Concours International de Musique et de Chant.

Cette rencontre avait pour date le dimanche 8 juin. Elle a donné lieu à de sévères compétitions entre les 89 Sociétés accourues aussi bien de l'étranger que des quatre coins de la France.

N'était-il pas un peu osé et même un tantinet prétentieux de la part du groupe actif de « l'U.C.S. », que de vouloir se mêler à une telle « bagarre musicale ». Le résultat obtenu a donné tort aux pessimistes. Nous en parlerons plus loin.

Voici le film de ces deux journées mémorables, favorisées par un soleil radieux :

Samedi matin 7 juin, 8 heures 30. Rassemblement en gare de Lyon, à Paris (bien entendu), d'une quarantaine de choristes de l'U.C.S. autour du Président E. Balmer et de leur Directeur A. Labadie. Une très agréable surprise. M. et Mme Schwarz, bienfaiteurs éprouvés de la Société, sont également du voyage. Ils sont venus encourager ces vaillants chanteurs et tout particulièrement le petit groupe de Yodlers. Mes cinq garçons, dira Mme Schwarz, avec une pointe de tendresse dans la voix. Pour la circonstance, « ses garçons » se parent des superbes costumes appenzellois, dont Mme Schwarz leur a fait don.

Le nouveau drapeau, flambant neuf de l'U.C.S., est aussi de la partie.

9 heures 10 : Départ dans la joie et l'allégresse.

13 heures 50 : Arrivée en gare de Lyon-Perrache. M. Muller, Vice-Président de l'Union Helvétique de Lyon, en compagnie de quelques membres de cette sympathique Société, accueille les « Parisiens » avec chaleur et un bon sourire bien de chez nous. Un guide désigné par le Comité d'Organisation des Fêtes du Bimillénair se tient à ses côtés.

Et la joyeuse caravane se dirige vers l'Hôtel Simplon où tout fonctionne admirablement pour la recevoir.

L'après-midi voit ces chanteurs itinérants, dans leurs costumes variés et séduisants, s'égailler à travers les rues de la ville, faire une descente au « Guillaume Tell », puis refluer vers le « Simplon ». Que ça sent bon... la Suisse si proche. Un

dîner copieux remet tout le monde en forme.

Quelle belle et agréable soirée que celle passée ensuite avec les membres de l'Union helvétique de Lyon et son Président M. Jacot. Soirée empreinte de gentillesse et de bonne humeur. Le temps passe vraiment trop vite parmi les chants et les danses, animées par un petit orchestre champêtre, dont les Suisses de Lyon peuvent être fiers. A noter également leur excellent Ensemble de Yodlers, fort de 24 exécutants.

Minuit sonne et il faut se séparer, bien à regret.

Nuit brève et quelque peu agitée, car Lyon connaît une circulation nocturne, que bien des quartiers bruyants de Paris pourraient lui envier.

Dimanche matin, 6 heures 30.

Le Directeur M. Labadie, en pleine forme, secoue sans pitié son « petit monde » et, dès 7 heures 30, les choristes, toujours en costumes, gagnent la Salle Rameau où, à 8 heures précises, doit avoir lieu le concours, l'épreuve capitale.

Le Jury est déjà sur place, sévère et implacable. Il est composé de personnalités éminentes dans le domaine de la musique. Qu'on en juge !

Président : M. Robert BREARD, Grand Prix de Rome.

Membres : Mme HAOND, Professeur à l'Ecole Normale ; M. DECAVATA, Chef des Chœurs de l'Opéra de Lyon ; M. LANGUET, Directeur de l'Ensemble chorale mixte de Lyon.

Les chanteurs sont sur scène. Le moment est solennel. Le Directeur sait que chacun fera de son mieux. Il est confiant. Une dernière recommandation et voici le départ...

« La Fanfare du Printemps », de l'Abbé Bovet, morceau au choix, est exécuté avec brio.

Puis vient le morceau imposé, difficile et ingrat : « Heureux qui, comme Ulysse », d'Alexandre.

Le Jury semble impressionné.

Une « lecture à vue » de ce même compositeur Alexandre fait suite. Les mines des choristes s'allongent singulièrement. Il s'agit en effet d'interpréter ce chant, totalement inconnu, après une étude sommaire de... 10 minutes seulement. Est-ce que la crainte a été salutaire ? L'exécution de ce

morceau par une chorale exclusivement composée d'amateurs est très honorable.

La proclamation des résultats aura lieu à midi à l'Hôtel-de-Ville. Président et Directeur s'y rendent, alors que les chanteurs, se sentant libres et légers, escaladent la colline de Fourvières. Visite de la Cathédrale majestueuse et impressionnante. Puis, ce sont des exclamations d'enthousiasme devant le panorama qu'offre ce site magnifique.

L'Hôtel du Simplon, avec une table choisie, absorbe à nouveau les promeneurs. C'est à ce moment-là que leur est communiqué le verdict du Jury, à savoir :

L'Union Chorale Suisse de Paris, classée en Division d'Honneur, a obtenu le troisième Prix avec attribution d'une médaille en argent.

Joie et satisfaction se lisent sur tous les visages !

A 14 heures a lieu le Défilé de toutes les Sociétés ayant participé au Concours.

Ce Défilé est extraordinaire. En deux files interminables des milliers de musiciens et de chanteurs, drapeaux et bannières en tête, convergent depuis la Place des Terreaux et du Cours de Verdun vers la Place Bellecour pour l'exécution d'un morceau d'ensemble. Le drapeau de l'U.C.S. flotte fièrement au vent. Tout Lyon est dans la rue. Le spectacle est grandiose.

Mais, hélas ! toute bonne chose a sa fin. La S.N.C.F. a des horaires bien établis, qui demandent à être respectés. C'est ainsi que l'on peut voir notre petite troupe gagner à nouveau la gare de Lyon-Perrache et s'engouffrer dans le train de 16 h. 08. Sur le quai, les nouveaux amis lyonnais. Les mains se serrent une dernière fois, des mouchoirs s'agitent et bientôt le train mordra à 140 à l'heure dans le paysage qu'un soleil éclatant rend encore plus attrayant et coloré.

Lyon s'est estompé, mais le souvenir et la reconnaissance resteront vivants dans le cœur de chacun.

Conclusion : Chers amis « choraliens », continuez à chanter la beauté de nos montagnes, les splendeurs de nos vallées. Vous êtes sur la bonne voie. La Colonie suisse de Paris peut être fière de vous.

Reprise des répétitions de l'UNION CHORALE SUISSE le 3^e jeudi de septembre à la salle des fêtes, 10, rue des Messageries, Paris (10^e).